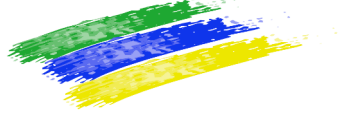


CIL de la Garonne



" protéger, aménager et défendre le lieu-dit de la Garonne "

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire

13 décembre 2008

Début vers 15 H 00

Fin vers 17 H 30

Le 13 décembre à 15h00 les membres de l'association « Cil de la Garonne » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au restaurant « le Samana », Place de la Garonne, sur convocation écrite.

Une feuille d'émargement a été établie à l'occasion du versement des cotisations. Certains membres ou résidents présents n'ont pas cotisé.

L'Assemblée Générale est présidée par M. Erik Papillon, Président de séance, assisté par M. Jacques Morvant, secrétaire de séance.

Le bureau de l'Assemblée est assuré par les membres présents du bureau du CIL.

M. Serge Herviou, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est présent.

Plus de la moitié des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit :

- 1 Allocution du Président
- 2 Enregistrement de la démission de Edith et Jacques Dibon et de Alain Bogliolo.
- 3 Rapport financier de la Trésorière, Edith Dibon-Caron.
- 4 Quitus du Commissaire aux comptes et approbation des comptes..
- 5 Rapport d'activité et approbation.
- 6 Questions diverses.
- Réseaux** : Enfouissement EDF, acheminement Gaz, Canal de Provence, compteurs verts.
- Voierie** : Sécurité front de mer, prolongement de la zone 30, carrefour du Corto, carrefour de la Gavresse et abri-bus, coussins berlinois sur le Traversier.
- Economie** : Centralité commerciale, animations estivales, desserte en transports collectifs.
- Environnement** : Colle Noire, Sentier littoral, coupure d'urbanisation, espaces remarquables.
- 7 Pot de l'amitié.

1 Allocution du Président

Après avoir remercié M. et Mme Gatineau qui ont accepté, avec beaucoup de gentillesse, de nous héberger au sein de leur établissement le SAMANA, il rappelle que nous avons convenu de libérer la salle pour le service du soir à 17H30, en sachant que nous pourrons continuer à échanger en terrasse autour du traditionnel « **pot de l'amitié** ».

Il remercie leur fidélité toutes les personnes de bonne volonté, résidentes de la Garonne ou des quartiers avoisinants qui continuent à soutenir l'action du CIL malgré des résultats parfois un peu décourageants eu égard à la ferveur et à la constance de notre investissement.

Il remercie tout particulièrement les élus présents qui nous font l'honneur de participer à notre réunion, M. Bernard Pezery, M. Yves Parent, M. Frédéric Fiore, M. Michel Meyer, M. Jean-Louis Barbaroux, M. Foret Gérard. M. le Maire et Mme Nicole Vacca nous rejoindront en cours de réunion.

Rappel rapide des objectifs poursuivis par le CIL, éventuellement tels qu'ils apparaissent dans les statuts : « *protéger, aménager et défendre le lieu-dit de la Garonne* ».

Un mot d'excuse concernant la tenue un peu tardive de l'Assemblée Générale, décalée pour intégrer aux débats le résultat du travail des ateliers d'urbanisme sur le PADD.

Résumé succinct de l'année écoulée, année électorale que l'on sait qui a vu les enjeux du PLU positionnés au centre de la campagne. Année décisive en ce qui concerne la mobilisation des citoyens au sein des associations qui pour treize d'entre elles se sont regroupées au sein du collectif Terres Sensibles qui a joué un rôle majeur dans la campagne. Le CIL est membre de Pradet Environnement, de la MART, de la SEEP et de Terres Sensibles.

Le Président rappelle que la synergie qui s'est créée à cette occasion a permis aux résidents des différents quartiers de s'intéresser à ce qui se passait un peu au delà de leur petit pré carré. Il cite notamment à la mobilisation sans précédent contre le projet de création de 1600 logements à l'Esquirol.

Le Président rappelle que le PLU est en cours de refonte, le PADD vient d'être finalisé à l'issue du travail réalisé en commission par les ateliers d'urbanisme. Il annonce que la Municipalité a programmé pas moins de 21 réunions avec les représentants des différents quartiers entre le 15 janvier et le 26 mars 2009 pour réfléchir sur la partie zonage du PLU. Le Président demande à Bernard Pezery de présenter ce programme en quelques mots avant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

2 Enregistrement démission

Le Président annonce à l'Assemblée la démission des membres suivants du Conseil d'Administration :

M. Alain Bogliolo, Vice Président, nommé Président du CIL du Centre Ville.

Mme Edith Dibon-Caron, Trésorière et M. Jacques Dibon, tous deux amenés à déménager très prochainement.

Le Président, invite les membres présents qui souhaiteraient s'investir plus activement au sein du CIL à faire acte de candidature.

3 Rapport financier

Le Président donne la parole à Mme Edith Dibon, Trésorière en exercice jusqu'à la fin de la présente séance.

Après lecture du rapport financier par la Trésorière, le Président donne la parole à M. Serge Herviou, Commissaire aux comptes.

4 Quitus et approbation

M. Herviou Commissaire aux Comptes nous fait part de ses conclusions et après avoir constaté l'honnêteté et la sincérité des comptes, il met aux voix l'approbation du rapport financier qui est adopté **à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

Le Président donne alors la parole à M. Jacques Morvant, secrétaire de séance qui fait lecture à l'Assemblée du rapport d'activité.

5 Rapport d'activité

M. Jacques Morvant, secrétaire de séance, après un bref historique des actions menées par le CIL depuis bientôt trente ans, résume les temps forts qui ont marqué l'année écoulée depuis l'arrêt du PLU le 9 juillet 2007. **(Voir pièce jointe)**

La lecture étant terminée, le Président met aux voix et le rapport d'activité est adopté **à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

6 Questions diverses

Avant d'aborder les questions diverses, le Président invite M. Bernard PEZERY a nous expliquer les grandes étapes à venir dans l'élaboration du futur PLU.

Après avoir rapidement rappelé le travail réalisé au sein des ateliers d'urbanisme et le rôle du Cabinet G2C il annonce un cycle de 21 réunions entre le 15 janvier et le 26 mars auxquelles seront associés les CIL et les associations de défense de l'environnement afin de travailler sur le zonage et le règlement. Le PLU devrait être arrêté à la fin avril et approuvé à la fin de l'année 2009 après présentation aux personnes associées, à la Commission des Sites puis enquête publique.

Actuellement c'est encore le POS qui fait foi. La Mairie procède par sursis à statuer pour certains projets antagonistes avec les orientations du PLU en préparation.

Problématique réseaux :

La question est ouverte sur la manière dont le CIL et la Mairie pourraient travailler ensemble sur les différents dossiers. *Pas d'obstacle sur le principe.*

EDF *A ce jour l'enfouissement se fait au coup par coup à l'occasion de travaux de voiries réalisés dans tel ou tel quartier. Un adhérent souligne l'aspect particulièrement négatif pour l'image de la commune de certains poteaux métalliques d'un autre âge oubliés après enfouissement des lignes.*

GAZ *Comment prolonger le réseau actuellement interrompu à l'angle de la place et de l'impasse du Corail ? C'est le nombre d'adhérents qui conditionne l'acheminement. Il faudrait faire une enquête auprès des résidents pour inventorier les candidatures. M. Foret de la Mairie et secrétaire du CIL San Peyre Avenir souligne que c'est le CIL qui s'est chargé de cet inventaire dans son quartier ce qui a permis l'acheminement du gaz.*

SCP *Malgré la perte de ressources, à priori pas d'opposition de la Mairie en sachant que dans tous les cas les négociations se feront entre les groupements d'usagers et le Canal de Provence. La Mairie n'intervient que pour les autorisations éventuelles de travaux à donner sur le domaine public. Une démarche est en cours au niveau du quartier de l'Arc-en-Ciel.*

Compteurs verts M. Parent déclare que la Mairie y est plutôt défavorable compte tenu de la politique actuelle d'économie de l'eau. Il rappelle que cela implique un deuxième branchement et la pose d'un deuxième compteur + éventuellement une limitation estivale des arrosages. Cela n'est pas toujours rentable. Il est rappelé que la réalisation de nouveaux forages est soumise à une déclaration en Mairie. M. Parent annonce la tenue prochaine (janvier) d'un débat sur l'eau potable en Conseil Municipal qui débouchera sur une étude globale.

Odeurs M. Parent nous annonce l'installation récente d'un filtre à charbon il y a 3 mois et nous invite à lui faire part de nos observations éventuelles sur l'efficacité du dispositif.

Problématique voirie :

Des intervenants soulignent l'efficacité douteuse des aménagements réalisés en bord de mer pour faire respecter la zone 30. Les coussins berlinois et les ralentisseurs trapézoïdaux installés l'année dernière ne semblent pas suffisants pour dissuader les usagers de rouler vite.

La Mairie déclare qu'il y a un problème de réglementation à cerner. Selon M. Parent les ralentisseurs gardéens s'ils sont efficaces, n'en sont pas moins illégaux. L'incivisme constaté doit être traité aux deux niveaux de la prévention et de la répression. Les problèmes de voiries et l'investissement sont les priorités affichées de la municipalité à l'échelle du Pradet. Il y a de nombreux points noirs identifiés qui sont régularisés au fur et à mesure en tenant compte des coûts financiers. La mairie s'engage à réaliser un planning des réalisations par quartier. Les élus se battent au sein de la Commission des Finances de TPM pour obtenir des financements complémentaires.

Une personne propose de transférer les parkings côté opposé à la mer. *Cela est effectivement une possibilité qui a déjà été envisagée dans le cadre de la réflexion ouverte en Mairie.*

De nombreux points noirs sont identifiés :

Au niveau de la boulangerie, de l'abribus du Corto, de l'avenue des Pins (poteaux empiétant sur la chaussée, stationnement anarchique des 2 côtés, stop manquant, décharge sauvage de gravats), de l'avenue Louis Roussel et jusqu'aux Oursinières (sécurité des piétons), du chemin du Traversier (ralentisseur pour faire respecter la zone 30, décharge sauvage).

Une étude est en cours concernant l'aménagement de l'Avenue entre la boulangerie et le chemin de la Gavresse incluant la réalisation d'un carrefour au droit du Corto et le déplacement des deux abribus actuels. *M. Parent évoque la mise en place d'un terre-plein central et de nouveaux coussins berlinois, un plan nous est présenté, il est convenu de rencontrer M. Parent sur place début janvier.*

Une question est posée concernant la réalisation récente d'une liaison entre l'avenue des Pins et la Gavresse. *La piste a été réalisée dans le cadre du Plan de Gestion de la Colle Noire au profit exclusif des moyens de lutte contre l'incendie.*

A propos du débouché de l'Avenue Jean Jaurès sur la 1^{ère} DFL M. Parent évoque la réalisation d'un rond-point envisagé dans le cadre du volet circulation du programme de M. Mesangroas et annonce qu'une réunion doit avoir lieu prochainement avec le Conseil Général sur le Plan de Circulation du Pradet.

En ce qui concerne la déviation, *il est confirmé que le Pont de la Clue et la Bâtie seront reliés. Bernard Pezery rappelle que la déviation telle qu'elle était dessinée dans le projet de PLU aurait vraisemblablement entraîné l'urbanisation des terres agricoles de l'Esquirol. Il rappelle que l'espace*

étant rare au Pradet, la Mairie a d'abord choisi de se préoccuper de ce qui devait être préservé puis d'aménager en fonction de ces choix.

Problématique économie :

En ce qui concerne l'aménagement de la Place de la Garonne et la création d'une centralité commerciale inscrite dans le PADD, la Mairie déclare qu'il s'agit d'une orientation générale qui tient compte du fait qu'il existe deux pôles urbains au niveau du Pradet : le Centre et la Garonne. La réflexion est ouverte, à ce stade il n'y a pas de tabous, toutes les possibilités doivent être envisagées et dans tous les cas le point de vue des commerçants déjà installés sera obligatoirement pris en compte. Les problématiques comme la sécurité des piétons, le contournement de la place ou le devenir du parking qui offre l'hiver au regard un espace minéral pas nécessairement très esthétique, seront abordées dans le cadre des discussions autour du projet de PLU.

Sur la question de la desserte en transports en commun, une étude globale est actuellement en cours en Mairie sous la responsabilité de Jennifer Deli.

Au chapitre de l'incivisme on déplore le problème des poubelles qui restent en permanence sur la route et celui des décharges sauvages qui s'improvisent ici ou là (Traversier, Corail, Collet du Pastre). La Mairie promet dans un premier temps de mieux communiquer sur ces différents points et rappelle que les poubelles doivent être rentrées après le passage des éboueurs et qu'il existe en Mairie un service des monstres.

A une question posée sur le devenir du CAPCA et l'augmentation éventuelle de la pression automobile qui pourrait résulter de cet aménagement (Thalasso, Hôtel, zone d'entreprise...), il est répondu qu'une réflexion est en cours en sachant que ce projet est de la compétence de TPM mais que la Mairie aura son mot à dire. Quel que soit le projet envisagé une grande partie du site sera ouverte au public.

Au niveau du Fortin de la Gavresse, le Conservatoire du Littoral serait éventuellement preneur, il est évoqué la création d'un Centre Culturel... Encore un projet sur lequel il faudra se montrer particulièrement attentif eu égard notamment au caractère sensible du site et aux conséquences négatives que pourrait entraîner sur le milieu une fréquentation trop importante.

Un des temps forts des animations 2009 sera l'organisation de la finale du championnat de France de Kayak à la Garonne fin août.

Problématique Environnement :

M. le Maire rappelle les multiples compétences qui sont en jeu notamment au niveau du sentier du littoral et qui relèvent pour une part du Public (Conseil Général, TPM, Préfecture maritime, Mairie...) et pour une autre part du privé (propriétaires riverains...) C'est M. Gilles Vincent, Maire de Saint-Mandrier qui est en charge de la délégation Environnement au niveau de TPM.

M. Mesangroas nous annonce la réouverture très prochaine du Sentier de Découverte de la Mine qui a été entièrement réhabilité et rendu accessible aux personnes handicapées.

Des études sont en cours et des travaux devraient être entrepris en 2009 pour sécuriser la liaison Bonnettes / Garonne.

Dans le cadre de l'aménagement futur du CAPCA il est prévu une jonction piétonne entre les Oursinières et le Pas des Gardéens.

La protection du Massif sud de l'Artaude sera assurée dans le futur PLU que ce soit sous la forme d'une coupure d'urbanisation ou du classement en espace remarquable.

Une réflexion est en cours actuellement au niveau du Parc National de Port Cros pour étendre le périmètre du Parc du Pradet à Ramatuelle. Le Pradet serait concerné au niveau du Plan et de la Colle Noire. Un cahier des charges est à l'étude qui pourrait déboucher sur une Charte en 2012. Le Maire est à l'écoute.

A une question posée sur les énergies renouvelables, la Mairie veut montrer l'exemple et mettra bientôt en place une permanence pour aider ceux qui le souhaitent à monter les dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, les discussions et débats étant clos et personne ne demandant la parole, la séance est levée vers 17h30.

7 Pot de l'amitié

Un petit moment de convivialité apprécié de tous.

De l'assemblée, il a été dressé ce présent procès verbal signé par le Président, le Commissaire aux comptes et le secrétaire de séance.

Fait à Toulon le 13 décembre 2008.

Le Président,
Erik Papillon

Le Commissaire aux comptes,
Serge Herviou

Le Secrétaire,
Jacques Morvant